

RAPPORT DE MISSION 2021 2022

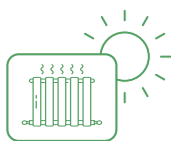




Image architecturale du projet de rénovation globale de la résidence Danièle à Plaisir (78)

Édito



“

Le nouveau cadre d'entreprise à mission offert par la loi PACTE a permis à Reanova de donner corps aux enjeux sociaux et environnementaux déjà naturellement inscrits dans son ADN, depuis sa création en 2011.

Cette nouvelle étape dans la vie de l'entreprise, franchie en décembre 2020, nous donne aujourd'hui l'opportunité de nous questionner, de nous ajuster et de nous engager avec, année après année, une logique de progression.

Nous pouvons désormais mieux expliquer qui nous sommes aux parties prenantes, capitaliser sur une nouvelle dynamique interne et quantifier les impacts du modèle pérenne que nous construisons au quotidien, dans une démarche de qualité.

Ce premier rapport de mission est l'occasion de remercier chaleureusement les membres du Comité de Mission pour leur implication et leur enthousiasme au cours de cette étape fondatrice des indicateurs et objectifs opérationnels pour nourrir un modèle d'entreprise durable et désirable.

”

Édouard de Ruy, Dirigeant de Reanova

En chemin

vers la société à mission

Septembre 2011

Création de Reanova

2015

Reanova achève sa première rénovation énergétique : copropriété Les Tilleuls à Vaires-sur-Marne

2018

La 40^{ème} rénovation globale de Reanova est votée en Assemblée Générale

Juillet 2020

Reanova définit sa raison d'être et fixe ses objectifs sociaux et environnementaux

Septembre 2020

Reanova adhère à la Communauté des Entreprises à Mission

Décembre 2020

Le statut de société à mission est inscrit sur le KBIS de Reanova, rejoignant les 100 premières sociétés à mission françaises

Société à mission :

de quoi s'agit-il ?

La Société à Mission est introduite dans le droit français par la loi du 22 mai 2019 dite loi PACTE et définie dans le Code de Commerce par les articles L210-10 et suivants.

Selon la loi, une Société à Mission est une société qui :

- s'est donné une raison d'être et l'a intégrée dans ses statuts
- a précisé un ou plusieurs objectifs sociaux, environnementaux et sociétaux, en accord avec sa raison d'être. Elle peut ainsi conjuguer performance économique et contribution à l'intérêt général
- s'est dotée d'un Comité de Mission chargé du suivi de la bonne exécution de la Mission
- a désigné un organisme tiers indépendant chargé de la vérification de l'exécution des objectifs
- s'est déclarée comme telle au greffe du tribunal de commerce



Image architecturale du projet de rénovation globale de la résidence Les Bruyères II à Evry (91)

Notre mission

À la fois assistant à maîtrise d'ouvrage et maître d'œuvre, Reanova est une agence spécialisée dans la rénovation énergétique des copropriétés.

À travers la conception et l'exécution de projets de rénovation globale, Reanova s'implique au quotidien pour une société plus responsable, respectueuse de l'environnement et socialement bénéfique à son écosystème et à ses parties prenantes.

Conformément à sa démarche, Reanova s'est dotée d'une raison d'être qui guide l'impact sociétal et environnemental de ses activités opérationnelles et commerciales.

Notre raison d'être



“ Entraîner la rénovation énergétique des logements collectifs privés pour lutter contre la précarité énergétique, diminuer l'empreinte environnementale des bâtiments et valoriser durablement le patrimoine ”

Avec cette raison d'être, Reanova affirme sa conviction : la rénovation des logements collectifs privés est un défi d'ampleur et l'un des enjeux majeurs de notre époque, notamment dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Notre Comité de Mission

Dans le cadre de la loi PACTE, un Comité de Mission doit être constitué, avec la vocation de faire entrer la voix des parties prenantes de l'entreprise dans sa gouvernance.

Pour Reanova, le Comité de Mission constitue un lieu essentiel d'écoute, de dialogue et d'action.

Il est composé de 8 membres qui se sont portés volontaires, tous salariés de l'entreprise. Tous les pôles de compétence de Reanova sont représentés au sein du comité, qui est ainsi caractérisé par une forte transversalité.

Faire partie du Comité de Mission autorise chaque membre à jouer le rôle de challengeur, mobilisé autour de l'entreprise et dans la mise en œuvre de sa Mission.

Lancé en 2021, le Comité de Mission se réunit environ une fois par mois.



Le rôle

du Comité de Mission

Le Comité de Mission est un organe social distinct, chargé de suivre l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux adoptés par Reanova en sa qualité de société à mission.

Il s'engage à :

- **ÉVALUER** l'efficacité des actions menées par Reanova et des moyens déployés, au regard des objectifs fixés
- **PRÉSENTER** annuellement un rapport de suivi des actions menées par l'entreprise, qui est joint au rapport de gestion soumis à l'assemblée générale appelée à valider les comptes annuels
- **SIGNALER** tout manquement ou obstacle à l'accomplissement de la mission
- **PROCÉDER** à toute vérification qu'il jugerait opportune et à tous travaux nécessaires dans l'exercice de son rôle



Le mot

du Comité de Mission



Reanova nous a offert l'occasion de nous exprimer sur des sujets allant au-delà de nos fonctions et pouvant faire appel à des compétences plus larges ou différentes de celles que nous sollicitons habituellement.

Les membres du Comité de Mission font tous partie de Reanova et occupent pour certains la même fonction. Pour autant, leur adhésion au Comité de Mission a permis de rassembler une diversité de parcours et d'expériences professionnelles.

C'est avec plaisir et impatience que nous nous préparons à accompagner Reanova dans la concrétisation de ses objectifs sociaux et environnementaux.

Les membres du Comité de Mission



La démarche du Comité de Mission

1

Évaluation du degré de connaissance et de vécu de la mission parmi les collaborateurs de l'entreprise

► Interviews individuelles et anonymes réalisées par 3 membres du comité

2

Définition du mode de fonctionnement du Comité de Mission

► Désignation des salariés référents au sein du Comité de Mission

3

Formulation des objectifs sociaux et environnementaux de l'entreprise et de leurs indicateurs

► Réunions de travail du Comité de Mission et rédaction du rapport de mission

5 objectifs sociaux et environnementaux

En s'appuyant sur les retours des collaboratrices et collaborateurs, le comité a identifié cinq grands objectifs sociaux et environnementaux en lien avec la mission de Reanova.

Améliorer l'impact climatique

des immeubles de logements collectifs privés

1



2

Permettre au plus grand nombre

d'accéder à un logement confortable



Renouveler l'image

du paysage urbain et péri-urbain

3



4

Partager la mission avec les équipes

au sein de l'entreprise et la faire progresser



Engager notre écosystème

dans une démarche saine et responsable

5





Objectif N°1

Améliorer l'impact climatique des immeubles de logements collectifs privés

POURQUOI CET OBJECTIF ?

Selon les chiffres publiés en 2020 par le Ministère de la Transition Ecologique, le secteur du bâtiment représente 43 % des consommations énergétiques annuelles françaises et génère 120 millions de tonnes de gaz à effet de serre (GES) chaque année (soit 23 % des émissions directes nationales).

Le parc de logements en copropriété, en particulier, représente à lui seul 9,7 millions de logements, soit 28% du parc total de logements en France.

La lutte contre le changement climatique rend donc indispensable la prise en compte des émissions de gaz à effet de serre des copropriétés françaises.

NOS ENGAGEMENTS

Participer activement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre des logements collectifs privés.

Permettre aux copropriétés de réduire effectivement leurs surconsommations.

LES MOYENS IDENTIFIÉS À CE JOUR

Cibler notre action sur la rénovation globale, intégrant une forte isolation thermique des bâtiments et une ventilation efficace.

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre total de copropriétés ayant fait l'objet d'une rénovation globale conduite par Reanova
- Nombre de logements rénovés par an
- Nombre de kWh économisés par an
- Nombre de copropriétés ayant atteint le seuil BBC
- Suivi de la réduction de la consommation énergétique, basé sur la consommation 5 usages TH-C-E-Ex moyenne des copropriétés rénovées pondérée selon la SHAB



Et demain...

- Mettre en place des systèmes de production d'énergie peu carbonée
- Réaliser des études de faisabilité systématiques pour le passage en réseau de chaleur urbain, l'installation de pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques ou géothermie...



Objectif N°2

Permettre au plus grand nombre d'accéder à un logement confortable

POURQUOI CET OBJECTIF ?

En 2021, près de 12 millions de personnes sont considérées comme étant en situation de précarité énergétique en France.

Au-delà de ce chiffre, 7,5 millions de logements sont dits « passoires thermiques » c'est-à-dire sans une isolation suffisante qui permette d'atteindre un certain confort pour une quantité d'énergie utilisée raisonnable. Depuis une dizaine d'années, la précarité énergétique est devenue un sujet de préoccupation majeure sur la scène nationale, en raison de ses implications environnementales et sociales en matière de conditions de vie, de santé et d'hygiène.

L'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) a été créé à la suite du Grenelle de l'environnement, en mars 2011.

NOS ENGAGEMENTS

Apporter une réponse aux ménages en situation de précarité énergétique, en traitant les causes attachées au logement.

LES MOYENS IDENTIFIÉS À CE JOUR

Proposer une offre d'accompagnement et de conception adaptée à la diversité des situations des copropriétaires.

Inciter les copropriétaires à changer leur comportement en matière de consommation d'énergie.

Cibler les passoires thermiques et les copropriétés ayant en moyenne 30% de foyers modestes et très modestes.

INDICATEURS DE SUIVI

- Taux de satisfaction des clients avant et après travaux
- Part des foyers modestes et très modestes dans nos projets
- Pourcentage d'aides et subventions dans le montant total des travaux



Et demain...

- Participer à la démocratisation des prêts à taux zéro ou autres dispositifs dédiés à la rénovation globale (encourager les banques et AMO à proposer ces dispositifs, élargir la proportion de travaux éligibles...)
- Mettre en place le suivi d'exploitation sur les consommations énergétiques



Objectif N°3

Renouveler l'image du paysage urbain et péri-urbain

POURQUOI CET OBJECTIF ?

À ce jour, plusieurs organismes se mobilisent pour susciter un engouement autour de la rénovation énergétique : concours de rénovation de copropriétés (CoachCopro), publication d'articles techniques autour de mises en œuvre singulières, engagement des organismes publics (mairies, départements, région).

Les industriels et fournisseurs de systèmes s'engagent également dans ce marché pour proposer de plus en plus de possibilités pour diversifier l'architecture d'un bâtiment.

NOS ENGAGEMENTS

Respecter le patrimoine existant tout en proposant des projets architecturaux qualitatifs et pertinents.

LES MOYENS IDENTIFIÉS À CE JOUR

Apporter aux copropriétés de réelles propositions architecturales tout en respectant les contraintes techniques, réglementaires et budgétaires

Travailler en collaboration avec les services de l'urbanisme pour trouver le meilleur compromis architectural

INDICATEURS DE SUIVI

- Taux de satisfaction des clients avant et après travaux
- Nombre de trophées obtenus



Et demain...

- Valoriser auprès des organismes publics l'intérêt de rénover le paysage urbain
- Publier nos réalisations avant et après pour mettre en valeur les aspects architecturaux
- Intervenir auprès des ABF pour lever les doutes liés à l'isolation par l'extérieur des bâtiments



Objectif N°4

Partager la mission avec les équipes au sein de l'entreprise et la faire progresser

POURQUOI CET OBJECTIF ?

La quête de sens au travail, en tant que lieu d'engagement et de réalisation personnelle, est devenue essentielle dans la société actuelle et constitue un véritable enjeu pour les managers d'aujourd'hui.

NOS ENGAGEMENTS

Donner à chacun la possibilité de donner du sens à son travail.

Faire de la mission un véritable outil managérial.

LES MOYENS IDENTIFIÉS À CE JOUR

Communiquer régulièrement en interne sur le rôle et les actions du comité.

Impliquer les collaborateurs dans la définition du projet de l'entreprise à travers l'animation d'ateliers thématiques dédiés à la mission.

Dédier un budget au Comité de Mission.

Recruter des candidats motivés par le statut de société à mission de Reanova et qui ont la volonté d'agir en faveur de la mission.

INDICATEURS DE SUIVI

- Livret d'accueil des nouveaux arrivants et mise en place d'un système de parrainage
- Les « Jeudis de la Formation » sur les différents pôles et métiers de Reanova
- Affichage collaboratif et évolutif des projets en cours



Et demain...

- Faire évoluer le rôle du Comité de Mission tout en gardant l'impulsion du démarrage
- Apporter aux salariés des informations régulières sur la stratégie de l'entreprise et sa mission au cours des réunions d'information des équipes





Objectif N°5

Engager notre écosystème dans une démarche saine et responsable

POURQUOI CET OBJECTIF ?

La rénovation énergétique regroupe une multitude d'acteurs variés : le monde de la copropriété (syndics, copropriétaires), du bâtiment (entreprises, architectes, ingénieurs thermiciens, etc.), du financement (financeurs, banques, etc.) qui confrontent leurs visions.

NOS ENGAGEMENTS

Regrouper les parties prenantes de la rénovation globale autour des questions écologiques, sociales et environnementales pour sensibiliser et influencer sur les pratiques. Encourager la recherche de solutions toujours plus responsables.

LES MOYENS IDENTIFIÉS À CE JOUR

Faire un mapping des parties prenantes et identifier des interlocuteurs prêts à s'impliquer.

Nouer des bonnes relations avec nos partenaires pour entrer dans un dialogue productif.

Encourager les bonnes pratiques pour des chantiers plus vertueux.

INDICATEURS DE SUIVI

- Participation à des formations sur les matériaux éco-responsables et les équipements sobres en énergie



Et demain...

- Proposer l'utilisation de matériaux plus respectueux de l'environnement dans nos projets
- Encourager la mise en place de mesures vertes sur les chantiers pour la gestion des déchets
- Intégrer le réemploi dans les projets

Et après ?

Pour l'année 2023, le comité prévoit la mise en place d'ateliers de réflexion ouverts à toutes et tous sur les différents axes de la mission.

Ces ateliers seront pilotés par un binôme composé d'un membre du comité et d'un collaborateur.

Des parties prenantes internes et externes ont été identifiées pour la constitution de chaque groupe afin d'avoir une approche plurielle et de confronter les points de vue.

Ateliers

Sensibiliser aux enjeux de la transition énergétique en interne

4

Développer et adapter l'offre de conseil à chaque copropriété

3

2

Intégrer des matériaux et systèmes vertueux dans les projets

1

5

Questionner la gouvernance en copropriété face aux enjeux de la transition énergétique

2

5

Améliorer le tri des déchets sur chantier et intégrer du réemploi dans les projets

5

Objectifs liés

Il a été décidé de se concentrer sur les 3 premiers ateliers pour les 6 mois à venir. Chaque atelier doit donner lieu à une synthèse avec :

- un état des lieux
- des objectifs ambitieux et réalistes
- des suggestions de moyens pour y parvenir

Chaque binôme est libre de l'organisation de son atelier et toutes les personnes intéressées sont invitées à y participer.

Ces ateliers pourront permettre l'intégration progressive de parties prenantes externes dans le Comité de Mission.



Définition des indicateurs

En 2021 et 2022, le Comité de Mission s'est concentré sur la définition des indicateurs de suivi de la mission et l'alimentation de la base de données permettant de suivre ces indicateurs.

L'ambition du Comité de Mission est de définir des objectifs concrets et mesurables.

Un premier état des lieux a ainsi pu être réalisé, à partir de l'analyse des projets de rénovation globale achevés à mi-2022.

Le rôle du comité sera de suivre ces indicateurs sur les années à venir et de les faire évoluer en fonction de leur pertinence.



Chantier 37-43 rue Marcel Martinie à Vanves (92)

Les réalisations de Reanova à mi-2022



80 %

de clients satisfaits



72

copropriétés rénovées



7712

appartements rénovés



38

copropriétés avec le seuil
BBC Rénovation atteint



1412

foyers modestes
et très modestes aidés



11 227 tonnes eq CO2²

d'économies par an

En moyenne

38 %

de réduction des émissions GES



44 095 MWh

d'économies par an

Gain énergétique moyen de

48 %



LE MIEUX EST L'AMI DU BIEN

Reanova, entreprise à mission

Entraîner la rénovation
énergétique des logements
collectifs privés pour
lutter contre la précarité
énergétique, diminuer
l'empreinte environnementale
des bâtiments et valoriser
durablement le patrimoine



61, avenue de l'Europe - 78140 Vélizy-Villacoublay - +33 1 81 89 35 00

WWW.REANOVA.FR